

## DÉFINITION DES POLITIQUES PUBLIQUES

# Projet de territoire 2030

*Un projet de territoire est une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires pour les quinze prochaines années. Un dessein partagé par les 15 communes de l'agglomération pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire. C'est la traduction du projet politique du territoire, il coordonne et met en cohérence les politiques publiques engagées par la Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique et propose un fil rouge à l'ensemble des communes membres.*



## Un projet de territoire : pourquoi ?

**Un projet de territoire constitue une démarche volontaire de la collectivité visant à fixer un cap et des trajectoires pour les quinze prochaines années.** Un dessein partagé par les 15 communes de l'agglomération pour dialoguer avec les habitants, acteurs et partenaires du territoire.

**C'est la traduction du projet politique du territoire, il coordonne et met en cohérence les politiques publiques** engagées par la Communauté d'Agglomération de Cap Atlantique et propose un fil rouge à l'ensemble des communes membres.

Il **trouvera son application et sa mise en œuvre au sein des différentes politiques sectorielles** conduites tant par la Communauté d'Agglomération dans l'exercice de ses compétences que par les Communes constituant le « bloc local », mais également un guide de compréhension de la vision locale pour les autres acteurs publics et privés. L'objectif de ce projet est de **dégager des ambitions pour donner du sens aux actions.**

Le projet de territoire est le **fruit d'une démarche concertée** associant les élus communautaires et communaux, les services et directions de l'agglomération, les Directeurs Généraux des Services des communes et plus largement l'ensemble des agents territoriaux et qui va se poursuivre tout au long des années à venir avec le conseil de développement et les partenaires des sphères publique et privée.

Initiée en 2021, cette démarche d'élaboration du projet de territoire a permis avec l'appui de l'Agence d'urbanisme de la région de Saint-Nazaire (ADDRN) et de l'agence d'ingénierie publique Loire-Atlantique Développement (LAD) :

▶ **D’initier un travail prospectif et de réflexion** sur l’avenir du territoire **pour répondre à de nouveaux enjeux et de nouveaux défis. Le territoire s’est construit sur un passé, sur une longue histoire, riche de sa diversité** et qui a toujours su trouver dans ses « communs » (marais, sel, océan...) les leviers pour affronter les défis de son temps.

▶ **De mettre en perspective les compétences communautaires et les chantiers déjà engagés face aux enjeux de demain :**

- Des enjeux sociétaux : démographiques
- Des enjeux environnementaux et climatiques > s’engager dans les transitions, Bien être des habitants
- Des enjeux économiques > maintenir et développer l’emploi

▶ **De se fixer un cap pour :**

- Construire une vision transversale et cohérente de l’avenir du territoire
- Guider l’action publique à court, moyen et long termes
- Lier et articuler les politiques sectorielles.

## Objectifs et étapes de construction

L’objectif du projet de territoire est bien de **bâtir une feuille de route** dans un espace de deux mandats politiques, **fixant des objectifs à atteindre** impliquant un dispositif d’évaluation **à l’horizon 2030.**

Il est le résultat d’un travail collaboratif, d’une démarche participative et contributive via la mobilisation des conseils municipaux, l’organisation de séminaires des élus communautaires, d’ateliers des services, et via la mobilisation d’experts pour interpeller, recentrer les débats, bousculer les schémas de réflexion, portant un regard extérieur au territoire.

**2 grandes phases de réflexion, d’études, et de travail en groupe ont été menées :**

▶ **Phase 1 : une vision d’avenir partagée**

- Les enjeux transversaux confrontés aux tendances et dynamiques d’évolution et au défi des transitions
- Les ambitions révélées, le rôle de l’agglomération associée et l’esquisse des objectifs stratégiques

▶ **Phase 2 : une feuille de route opérationnelle**

- Définir un projet autour des compétences de l’agglomération : affiner les objectifs stratégiques et capitalisation des propositions d’actions illustrées de projets
- Définir un plan d’actions opérationnel et son dispositif d’évaluation

# Le projet de territoire : Direction 2030 !

## La vision : notre projet est qu'en 2030 notre territoire soit :

- ▶ Entre **terre et océan**, une terre des **possibles**.
- ▶ Un **écrin océanique** en mouvement, à **partager**, à **protéger** et à **optimiser**.
- ▶ Une terre qui se forge jour après jour **dans nos mains**.

*Un territoire conscient des qualités uniques de son environnement et des enjeux qui y sont liés.*

*Un territoire offrant un cadre de vie attractif pour tous.*

*Un territoire épanoui et ouvert sur son temps comme sur son univers.*

## Pour y arriver, nous portons...

- ▶ **3 grands ambitions**

*concrétisées par*

- ▶ **18 politiques publiques**

*dans lesquelles s'inscrivent*

- ▶ **36 actions majeures**

*soutenues par*

- ▶ **des centaines de projets**

## Les 3 grands ambitions et leurs 18 politiques publiques

### Ambition A - Un territoire accélérateur de la transition énergétique

- ▶ Adapter l'aménagement du territoire et les logements aux changements climatiques
- ▶ Promouvoir l'identité et l'environnement maritime et littoral du territoire
- ▶ Retisser le lien entre l'Homme et la nature : politique de l'eau et biodiversité
- ▶ Agir pour la transition alimentaire
- ▶ S'engager dans la diversité énergétique
- ▶ Réduire notre empreinte environnementale

## **Ambition B - Un territoire porteur du bien vivre pour tous**

- ▶ Assurer à tout le monde un parcours résidentiel de qualité
- ▶ Apporter une offre de mobilité alternative au tout-voiture, sûre, écologique et économique
- ▶ Accompagner le développement numérique du territoire
- ▶ Coordonner les actions pour la santé et favoriser la prévention
- ▶ Développer la pratique sportive en cohérence avec l'identité et les valeurs du territoire
- ▶ Promouvoir un cadre culturel ambitieux et accessible à tous
- ▶ Installer un tourisme responsable
- ▶ Encourager les filières locales et émergentes en termes d'emploi

## **Ambition C - Un territoire uni et intégré au profit du dynamisme global**

- ▶ Replacer l'humain au centre des préoccupations et réincarner le dialogue entre les administrations et les habitants
- ▶ Offrir au territoire une image en adéquation avec les besoins actuels
- ▶ Rendre l'action publique plus proche des usagers
- ▶ Intensifier les partenariats et les coopérations intra et extra territoriaux



**Communauté d'agglomération de la Presqu'île de  
Guérande - Atlantique**

3 Avenue des Noëles  
44503 La Baule-Escoublac Cedex

**☎ 02 51 75 06 80**